

CHÂTEAU GAILLARD

BULLETIN MUNICIPAL N°20 • JANVIER 2023



MAIRIE

63 rue des Mûriers
01500 Château-Gaillard
Tél. 04 74 38 22 10
E-mail : mairie.accueil@chateaugaillard01.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 8 h 30 - 12 h 00
Mardi : 8 h 30 - 12 h 00 / 13 h 30 - 17 h 00
Mercredi : 8 h 30 - 12 h 00
Jeudi : 8 h 30 - 12 h 00
Vendredi : 8 h 30 - 12 h 00 / 13 h 30 - 16 h 00

NUMÉROS UTILES

CABINETS INFIRMIERS

- **Christelle Chevrier**
06 60 65 41 20 | 04 74 37 27 66
- **Marylène Pellissard**
06 76 31 48 30 | 04 74 34 56 77
- **Justine Nunne** 06 69 61 18 07
- **Julie Maulet** 06 75 89 52 38

POLICE 17 POMPIERS 18

SAMU / MAISON MÉDICALE 15

ALLO ENFANCE MALTRAITÉE 119

VIOLENCES FEMMES 3919

SAMU SOCIAL 115

URGENCE PERSONNES SOURDES

ET MALENTENDANTES SMS OU FAX AU 114

CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION
FAMILIALE 04 74 38 08 80

SOMMAIRE

- 3 Les vœux du Maire
- 4 Le budget primitif communal 2022
- 5 Point sur les travaux réalisés en 2022
- 6 Projet d'aménagement de la Poizatière
- 7 Point ZAC
- 7 Éclairage public
- 7 Illuminations
- 8 Dépôts sauvages
- 8 Surpopulation de pigeons
- 9 Vos pompiers
- 10 L'école
- 11 Du côté des manifestations
- 16 CCAS
- 17 L'état civil
- 18 Infos



Mairie de
Château-Gaillard

“ Comment recevoir toutes les infos de ma commune
en temps réel sur mon smartphone ? ”

Événements, réunions, coupures d'eau ou d'électricité,
alertes météo, consignes sanitaires... Recevez toutes les infos
de la commune directement sur votre téléphone en
SEULEMENT 3 ÉTAPES !

01 TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ILLIWAP

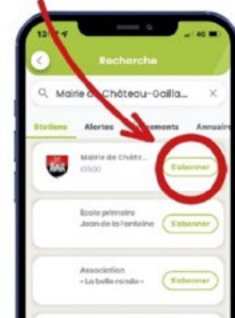


02 RECHERCHER VOTRE COMMUNE



03 SUIVEZ VOTRE COMMUNE

Cliquez
sur le bouton **S'ABONNER**
pour vous abonner
à l'actualité de la commune



**LES
AVANTAGES !**



GRATUITE
Téléchargement gratuit
et sans engagement.



SANS INSCRIPTION
Pas d'email, pas de numéro
de téléphone, aucune donnée
personnelle n'est collectée.



SANS PUBLICITÉ
Recevez les informations sans
être gêné par l'apparition de
publicité.



**RECEVEZ
LES NOTIFICATIONS**

Tous les messages que vous recevrez
seront disponibles dans le fil d'actualité
de votre application pendant 30 jours.

**Restez informé en temps réel
et en lien avec votre commune.**



LES VŒUX DU MAIRE

Nous ne rappellerons jamais assez notre volonté d'accompagner les habitants, les associations dans leurs projets.

Chaque année, nous faisons le bilan de l'année écoulée et des axes forts de l'année à venir. Chaque année, et encore plus depuis 3 ans, nous faisons le constat de la dureté du monde : conflits, montée des extrémismes, dérèglement climatique, catastrophes naturelles, terrorisme ...

Chaque année, nous essayons de préserver la qualité des services publics mis à la disposition de nos administrés.

Mais chaque année aussi, nous constatons le paradoxe devant lequel nous place l'état en réduisant nos ressources et en augmentant nos responsabilités. Il devient de plus en plus difficile pour les maires de relayer les besoins fondamentaux des citoyens et d'organiser localement un accès équitable aux services publics de proximité, l'État imposant des réformes qui retirent toujours plus de leviers d'actions aux élus locaux.

Cependant, même avec des moyens en forte baisse, notre volonté reste inchangée : aider, faciliter, accompagner.

Notre objectif principal, à Château-Gaillard, dans cette période mouvementée est d'essayer au maximum de maintenir le niveau de service public.

Je sais que les chateaugaillardanes et chateaugaillardans sont nombreux à apprécier notre volonté de « Bien vivre ensemble ».

Pour cela, je suis heureux que nous ayons anticipé les difficultés financières qui touchent aujourd'hui toutes les collectivités territoriales.

En maniant prospective et anticipation, les marges dégagées sont entièrement mises au service de l'investissement pour le bien-être de chacun.

Je terminerai en remerciant mes collègues du Conseil Municipal, adjoints et conseillers de partager, à mes côtés, ces moments.

Merci aussi à chaque agent de la collectivité pour son engagement de tous les jours au service de la population.

Participer à la vie de notre commune peut être riche en découvertes, en moments partagés, en activités fédératrices et conviviales.

Joël BRUNET



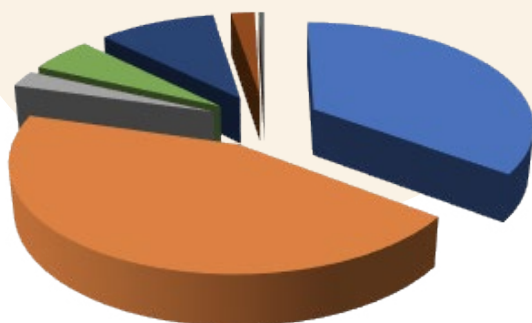
ÉDITORIAL

Joël Brunet

LE BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2022

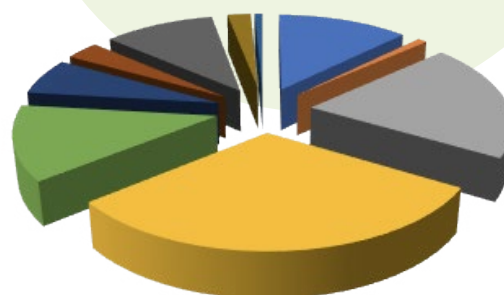
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT BP 2022

■ Charges à caractère général	510 845 €
■ Charges de personnel	642 271 €
■ Fonds de péréquation ressources communales	36 638 €
■ Dépenses imprévues	0 €
■ Virement aux recettes d'investissement	0 €
■ Dotations aux amortissements	79 101 €
■ Autres charges de gestion courante	146 058 €
■ Charges financières, intérêts des emprunts	30 506 €
■ Charges exceptionnelles	6 884 €
Total des dépenses de fonctionnement	1 452 303 €



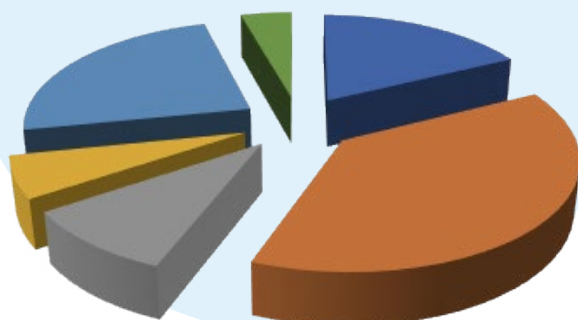
RECETTES DE FONCTIONNEMENT BP 2022

■ Résultat de fonctionnement reporté	275 551 €
■ Atténuation de charges	20 034 €
■ Produits des services et du domaine	440 875 €
■ Impôts locaux	673 972 €
■ Autres produits de la gestion communale	0 €
■ Attribution de compensation CCPA	277 934 €
■ Dotation de solidarité communautaire CCPA	138 642 €
■ Droits de mutation (fonds départemental des DMT0)	71 018 €
■ Dotations de l'État	233 308 €
■ Autres produits de la gestion communale	49 295 €
■ Produits exceptionnels	16 716 €
Total des recettes de fonctionnement	2 197 345 €



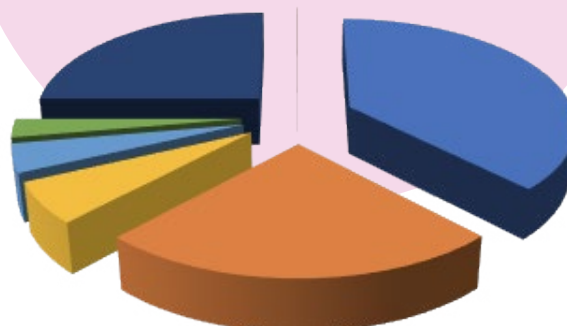
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT BP 2022

■ Remboursement des emprunts (capital)	107 894 €
■ Terrains	234 170 €
■ Équipements et matériel	59 507 €
■ Travaux voirie	38 107 €
■ Travaux bâtiments	146 542 €
■ Participation voirie ZAC	26 400 €
Total des dépenses d'investissement CA	612 620 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT BP 2022

■ Solde d'investissement reporté	493 892 €
■ Excédent de fonctionnement capitalisé	315 176 €
■ Virement de l'excédent de fonctionnement 2021	0 €
■ Dotations aux amortissements	79 101 €
■ Remboursement par l'état de la TVA sur les investissements	55 000 €
■ Taxe d'aménagement	35 838 €
■ Subventions d'investissement	325 783 €
■ Autres	621 €
Total des recettes d'investissement	1 305 411 €



LA FISCALITÉ COMMUNALE

	CG année 2021	Taux moyen de la strate de 2 000 à 3 500 habitants année 2021
Taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties	28,21%	36,28%
Taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties	36,67%	48,82%

POINT SUR LES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2022

Au cours de l'année 2022, plusieurs travaux ont été réalisés sur la commune.

Suite aux dégradations des portes d'accès de la salle des fêtes, nous avons procédé à leur remplacement. Nous déplorons qu'elles aient été de nouveau la cible de vandalisme, les montants aluminium ayant subi des jets de cailloux.

Dans le cadre de la réhabilitation des infrastructures sportives, la moitié des grillages des terrains de tennis a été remplacée. Des grillages ont également été installés au stade de football afin que les ballons ne terminent plus leur course dans l'enceinte du Club des Amis des chiens.

Dans la continuité des plans de mise en conformité des ERP pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, des travaux ont été réalisés dans le bâtiment abritant le jeu de boules couvert : modification d'un sanitaire pour le rendre conforme, fabrication d'une nouvelle porte d'entrée, création d'une rampe d'accès et d'une place de parking PMR.

Concernant l'école, nous avons accédé à la demande des professeurs en agrandissant les 3 salles de classe du bâtiment central par le rétrécissement du hall d'accès. Les néons ont été remplacés par des pavés led dans les 3 classes. Des placards muraux ont été créés afin de laisser davantage d'espace à l'environnement de travail.

Les travaux du cimetière sont désormais achevés : le portail d'origine a été restauré et élargi, les piliers datant de 1880 ont été nettoyés et conservés, le mur d'entrée du cimetière a été démoli, reconstruit et paré de galets, de tuiles et d'un crépi gris pour rappeler l'esprit d'antan illuminé par un éclairage led, le mur donnant accès à la caserne des pompiers a été recouvert d'un crépi, le parvis a été aménagé d'une allée en pavés et d'un espace de stationnement en enrobé, des massifs de fleurs sont venus embellir l'ensemble.

Prochainement, l'installation d'un banc et d'un support à vélos terminera l'agencement de ce lieu.



► VIDEOPROTECTION

Dans le cadre du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) du bassin ambarrois créé en 2018, il a été décidé de mettre en place un dispositif de vidéo protection à l'échelle du bassin de vie.

Pour mémoire, ce dispositif intercommunal a été mis en place à l'époque sur les communes d'Ambérieu-en-Bugey, Ambronay, Bettant, Château-Gaillard, Douvres et Saint Denis-en-Bugey et faisait suite à la volonté exprimée des élus locaux de participer et de coopérer aux actions de sécurité et de prévention de la délinquance.

Le CLSPD constitue le cadre de concertation sur les priorités à donner dans la lutte contre l'insécurité. Il favorise les échanges d'informations entre les différents acteurs, les institutions, les organismes publics ou privés et il peut y être défini les objectifs communs à suivre pour la préservation de la tranquillité publique.

C'est donc dans ce cadre et pour répondre à une demande conjointe, qu'un appel d'offre a été lancé en 2020 afin de procéder à l'installation sur la voie publique de caméras de vidéoprotection. Ce projet a été subventionné à la fois par l'État et la région Auvergne Rhône Alpes.

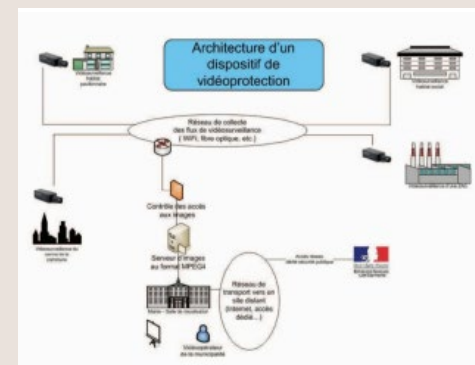
La vidéoprotection consiste à placer des dispositifs filmant la voie publique et/ou des établissements ouverts au public (gare, centre commercial, piscine, salle des fêtes, city stade...), ceux-ci étant bien entendu conformes aux dispositions de l'article L251-2 du Code de la sécurité intérieure (CSI) et aux dispositions de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

La vidéoprotection permet en temps réel ou différé de :

- Surveiller
- Dissuader
- Détecter
- Identifier

Bien évidemment, la VP doit s'inscrire dans un plan d'ensemble de sécurité dont elle n'est que l'un des maillons. Néanmoins, elle permet dans certains cas de remplacer la présence humaine. Quoi qu'il en soit, les dispositifs sont modulables en fonction des objectifs recherchés.

Ci-dessous, l'architecture type d'un réseau de vidéo-protection :



Compte-tenu de l'investissement à réaliser, cette installation se réalise en plusieurs phases à l'échelle du territoire desservi. En ce qui concerne notre commune, les caméras seront positionnées en deux temps :

- Un premier volet réalisé en 2022,
- un second à venir en 2023.

Les derniers paramétrages sont en cours de réglage et la première tranche sera opérationnelle au cours de ce premier trimestre 2023. Les images enregistrées seront directement exploitées par la brigade de gendarmerie d'Ambérieu-en-Bugey.

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA POIZATIÈRE

Le 2 décembre, une réunion publique d'information, présidée par Joël Brunet, maire de la commune, s'est tenue à la salle des fêtes sur le projet d'aménagement de la Poizatière.



Une cinquantaine d'habitants de ce quartier des Ravinelles étaient présents.

Cette opération dont le coût s'élève à 2 100 000€ (TTC) va radicalement changer le paysage de ce lotissement communal urbanisé dans les années 70

Ce lotissement communal n'a pas fait l'objet de travaux depuis sa création. C'est pourquoi, l'équipe municipale s'était engagée sur ce projet lors des élections de 2020, après avoir réalisé les travaux du Village et de Cormoz lors des précédents mandats.

Plusieurs critères ont été pris en compte pour élaborer ce projet.

Tout d'abord, la nécessité de sécuriser la circulation sur les deux voies principales, les rues Léon Blum et Henri Perrodet. En effet, la grande largeur et la topographie de ces voies de circulation facilitent une vitesse excessive qui met en danger les piétons et en particulier les nombreux enfants prenant les trois bus scolaires.

Ensuite, la commune a souhaité engager des travaux différents de ceux réalisés au Village et à Cormoz en favorisant le verdissement du quartier. Outre, l'avantage de créer des puits de fraîcheur cohérents avec le réchauffement climatique ce verdissement est impératif pour contribuer à la désimpermeabiliser des sols. La capacité d'infiltration des eaux pluviales sur le site est trop limitée. Les aménagements paysagers permettront de réduire de façon significative l'apport d'eaux pluviales dans le réseau d'assainissement afin de soulager la station d'épuration.



Le dernier critère est, bien sûr, le coût et la recherche des subventions. Le dossier était en réflexion depuis plusieurs années, la commune en a profité pour épargner afin de maximiser sa capacité d'autofinancement du projet.

Concernant la circulation des véhicules et des piétons ou cyclistes, la décision a été prise de créer une «zone de rencontre» ou «zone de circulation partagée» alliant sécurité, cadre de vie agréable et optimisation environnementale.

QU'EST CE QU'UNE ZONE DE CIRCULATION PARTAGÉE ?

C'est une section ou un ensemble de sections de voies en agglomération constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers : piétons, vélo, trottinette, voitures...



Comme le prévoit l'article R110-2 du code de la route, les piétons sont prioritaires dans les zones de rencontre par rapport aux autres véhicules (sauf les tramways). Ils peuvent ainsi circuler librement sur la chaussée, même si des trottoirs existent.

La circulation reste autorisée aux véhicules motorisés, à condition de respecter la limitation de vitesse fixée à 20 km/h.

POINT ZAC

Selon le recensement de 2020, la population est de 2300 habitants. Fin 2023, nous serons plus proches des 2500 habitants, puisque depuis le recensement :

- Quartier des Ravinelles : 36 logements individuels ont été livrés en 2020/21 avec le Lotissement de l'Ecrin. Il s'agit du 1^{er} lotissement livré en VEFA.
- La ZAC PHASE 1 a avancé, avec déjà 33 foyers installés dans leurs nouvelles maisons individuelles. Courant mars 2023, la résidence Les Jardins d'Amédée sera livrée avec 29 logements, dont 5 logements conçus pour les seniors et/ou les personnes à mobilité réduite. Cette résidence sera gérée par le bailleur social BATIGERE.

Mi-octobre et pour environ deux mois, des travaux de remise en état de la voirie sur la rue des Saules et la rue des Charmes face à la salle des fêtes ont été effectués.

Des trottoirs, places de stationnements, espaces verts ont été créés. L'aménageur avait différé depuis quelques mois la mise en œuvre de ce chantier, afin de permettre aux entreprises de construction de terminer le plus gros des travaux.



Les jardins d'Amédée



ZAC phase 1



Quant à la rue des Érables, le gros œuvre de quelques habitations n'étant pas fini, là aussi il a été convenu d'attendre quelques semaines afin de ne pas entraîner une gêne aux entreprises de TP. De plus les poids lourds de livraison risquaient d'endommager les bordures ou places de parking nouvellement créées.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage c'est en moyenne 40% de la facture électrique d'une commune et près de 20% de sa dépense globale en énergie.

C'est pourquoi, aujourd'hui il est devenu indispensable de mettre en place un éclairage plus performant, respectueux de l'environnement, moins consommateur d'énergie.

Depuis quelques années la municipalité investit dans le remplacement des coupoles au sodium pour des coupoles LED. Les nouveaux lampadaires étant directement équipés de LED. La suppression de l'éclairage public nocturne est certainement une source d'économies mais il ne fait pas consensus. Aussi, nous avons décidé la reprogrammation des lampadaires LED avec un abaissement à 20% de leur capacité d'éclairage de 23h à 6h.



ILLUMINATIONS

Château-Gaillard s'est illuminé, le 8 décembre, pour la traditionnelle fête des lumières.

Notre commune étant très étendue l'option de créer des « points lumineux », plutôt que d'illuminer toutes les rues, a été retenue par l'équipe municipale afin d'animer au mieux les 3 hameaux. Ces points sont placés sur les lieux de passages de façon à ce que chacun puisse en profiter.

Cette année, 10 anciennes décorations ont été reconditionnées et sont venues compléter le parc des illuminations. Le projet est maintenant finalisé.

Ainsi, le budget pour l'achat, l'installation, l'entretien et la consommation électrique reste maîtrisé tout en ambiançant, de façon harmonieuse, le village pour les fêtes.

DÉPÔTS SAUVAGES

Le fait de jeter un déchet dans un lieu où il ne devrait pas être est considéré comme un dépôt sauvage, et ce peu importe la nature ou le volume. Cet abandon de déchets sur un terrain non autorisé est un acte d'incivisme illégal qui dégrade le cadre de vie, provoque des nuisances olfactives et visuelles, pollue les sols, peut détériorer les habitats naturels et engendrer un risque sanitaire ainsi qu'un risque d'incendie. On pense souvent que les dépôts sauvages ne concernent que les lieux isolés comme les forêts, les bords d'un cours d'eau, ... Si ces lieux sont en effet la cible de ces incivilités, déposer des déchets sur un trottoir, en ville, est un délit !

Ordures ménagères, gravats, encombrants, ... les déchets sauvages sont nombreux, on estime à plus de 20 kg de déchets sauvages, tous confondus, la quantité abandonnée chaque année par habitant en France. Des incivilités qui coûtent cher aux collectivités et nuisent à l'environnement.

Le dépôt sauvage de déchets est interdit depuis la loi du 15 juillet 1975. L'article L. 541-3 du code de l'environnement confère au maire et au préfet le pouvoir de police pour assurer l'élimination des déchets et lutter contre les dépôts sauvages.

Notre commune n'échappe pas à ce fléau. M. le Maire a donc pris un arrêté (N°01/10/22) définissant le montant des amendes pour les contrevenants :

Personne physique		
Nature du dépôt	Volume du dépôt	Amende
Ordures ménagères ou déchets recyclables en sac	Moins de 1m ³	150€
	Plus de 1m ³	500€
Autres types de déchets	Moins de 1m ³	200€
	De 1 à 3m ³	1500€
	Plus de 3m ³	2500€

Personne morale		
Nature du dépôt	Volume du dépôt	Amende
Quelque soit la nature du dépôt	Moins de 1m ³	1000€
	De 1 à 3m ³	5000€
	Plus de 3m ³	7500€

- En cas de réitération des faits dans les 3 ans suivant la dernière sanction le montant de l'amende sera doublé.
- En cas de déchets polluants ou dangereux, la commune refacturera, en sus de l'amende, la prestation de prise en charge de ces déchets par une entreprise spécialisée.



► SURPOPULATION DE PIGEONS



La surpopulation des pigeons provoque de nombreuses nuisances :

- Beaucoup de pigeons au même endroit font beaucoup de bruit (nuisance sonore).
- Les fientes de pigeons sont sales et leur acidité dégrade les matériaux.
- Les pigeons peuvent provoquer également des bris de matériels.
- Les plumes, fientes et résidus de nids peuvent boucher les gouttières.
- Les nids de pigeons abritent parfois d'autres nuisibles (mouches, mites, punaises et puces de pigeons qui s'attaquent également aux humains).
- Les pigeons sont vecteurs de maladies qui se transmettent entre individus.

Par leurs fientes (qui renferment environ 60 germes pathogènes), ils transmettent des maladies à l'homme : salmonelle, maladie de Newcastle et chlamydie, par exemple.

Au vu de la population de ces volatiles sur notre commune, M. le Maire a pris un arrêté (N° 03/05/2022) autorisant d'organiser des opérations de destruction des pigeons.

Cependant les particuliers propriétaires de bâtiments peuvent être considérés comme propriétaires des oiseaux qui nichent dans leurs bâtiments et à ce titre responsables des dégâts occasionnés par la surpopulation. Il appartient donc à chacun de lutter contre la prolifération de ces oiseaux

COMMENT ÉVITER QUE LES PIGEONS N'ÉLISENT DOMICILE SUR VOTRE PROPRIÉTÉ

Ne leur permettez pas d'accéder entre vos tuiles : Il suffit de fixer des plaques dites bouche-tuiles à l'aide de clips ou de vis pour complètement boucher le passage. Vous pouvez également installer des petites barrières en fin grillage. La pose est longue, mais l'effet est garanti et économique.

Empêchez-les d'accéder aux gouttières et à la cheminée : installez un grillage fin ou des petits clips avec picots ; vous permettrez ainsi à l'eau de s'écouler. Pour la cheminée, le grillage est également une solution intéressante, car il ne bloque pas la sortie de la fumée.



COMMENT FAIRE FUIR LES PIGEONS D'UN BALCON ?

Évitez de leur permettre de se poser sur votre balcon. Placez donc des revêtements inclinés en PVC, en métal, en plexiglas ou de toute autre matière sur vos rebords de balcon et de fenêtres. Vous pouvez les fixer avec de l'adhésif pour pouvoir les enlever facilement. Les pigeons ne pourront pas s'y percher et ne viendront plus s'y installer.

N'hésitez pas non plus à fixer des petits pics (de type pics à brochettes) sur vos rebords si les pigeons persistent. Certes, ils sont peu esthétiques, mais les oiseaux ne pourront pas les contourner et finiront pas ne plus tenter de venir se poser chez vous.

Comment faire fuir les pigeons d'un jardin ? Évitez de rendre votre jardin accueillant. Évitez de leur laisser des perchoirs et des endroits où s'installer. Posez des filets anti-oiseaux sur vos arbres fruitiers et n'hésitez pas à ériger des pics à brochettes dans les endroits où ils ont l'habitude de s'installer, notamment au printemps, période de nidification.

Placez des objets pour leur faire peur : n'hésitez pas à placer dans votre jardin des effaroucheurs, des objets qui réfléchissent la lumière (comme de vieux CDs, de l'aluminium, etc), des objets qui bougent (moulin, etc.) ou encore des rapaces en plastique, dont les pigeons ont très peur. Changez régulièrement les objets de place, car les oiseaux les repèrent et comprennent alors l'astuce et l'absence de menace.

ET SURTOUT, NE LES NOURRISSEZ PAS !

RAPPEL

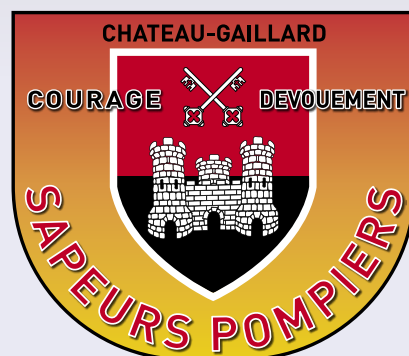
Des distributeurs de sachets pour déjections canines sont à votre disposition :

- Rue du Seymard
- Carrefour de Cormoz
- Place des Marronniers
- Rue des Saules
- Carrefour de la rue La Poste et route de Cormoz
- Parking à côté du salon de coiffure
- Entrée du parking de la mairie
- Rue des Ravinelles (à côté du transformateur)
- À l'entrée du quartier de La Poizatière (à côté des containers à verres)
- Entre les rues Clément Ader et Jacqueline Auriol

Merci de vous en servir et de prévenir la mairie lorsqu'il n'y a plus de sachets.



2022, VOS POMPIERS



Vous n'entendrez plus la sirène exhortant vos sapeurs-pompiers à intervenir promptement. En effet, munis d'un nouveau modèle de bipper, les hommes du feu sont avertis directement par le réseau départemental d'alerte tout comme le sont également leurs collègues des centres de secours voisins.

Efficiences, des formations, du nouveau matériel, des ateliers pédagogiques personnalisés ainsi que des mises en situations professionnelles pour être au plus près de la réalité, vous pouvez, au détour d'un virage, d'un angle de rue, trouver vos sapeurs-pompiers en plein exercice, démontrant leur savoir-faire.

Être sapeur-pompier volontaire, c'est s'engager au service des autres, faire partie d'un groupe, partager des valeurs de solidarité et de civisme, mais aussi vivre des expériences fortes. Les femmes aussi bien que les hommes peuvent devenir pompiers, tout comme les jeunes. Mathéo, Kévin, Anthony ont tous les trois franchis le pas et se sont engagés. N'attendez plus, faites comme eux !

RÉTROSPECTIVE 2022

90 interventions réalisées (61 demandes de secours à la personne, 6 incendies, 4 accidents sur la voie publique, 19 opérations diverses). Il est à noter la forte progression des demandes de secours à la personne avec une hausse de 32% par rapport à l'an passé (47 interventions).

Une semaine du mois de mai passée auprès des élèves de l'école primaire de Château-Gaillard a permis de les sensibiliser aux risques domestiques, à l'appel d'urgence et aux premiers gestes de secours.

L'ÉCOLE



En juin, goûter de fin de cycle des CM2 du sou des écoles avec, bien sûr, les traditionnelles signatures sur le dictionnaire offert par la mairie.



Tableau blanc numérique

L'année 2022/2023 a vu l'effectif des élèves se stabiliser, ils étaient 300 à la rentrée de septembre contre 306 l'année précédente. Il n'y a pas eu d'ouverture de classe qui sont donc restées au nombre de 11. Depuis février 2022, toutes sont équipées de tableaux blancs numériques.

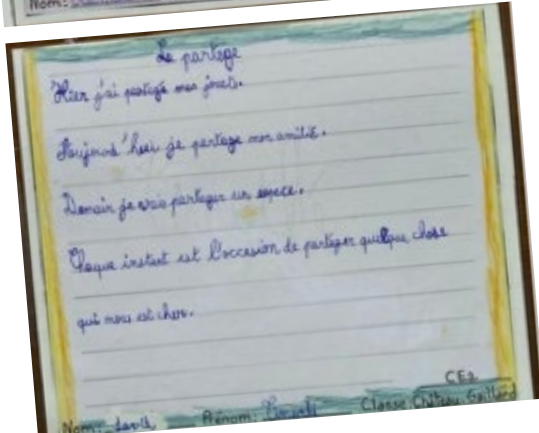
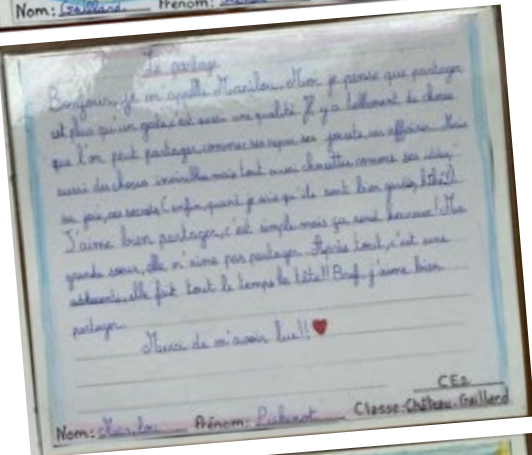
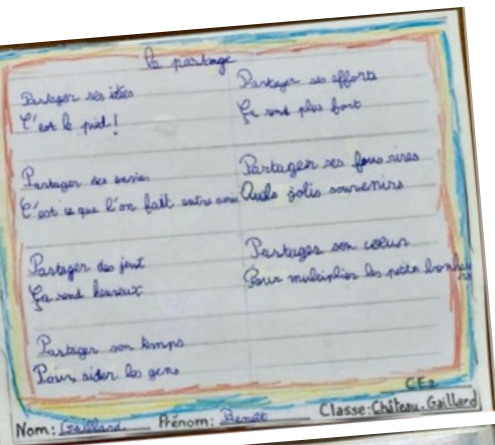
▶ À L'HONNEUR

«La Semaine de l'Écriture» est un concours national, présidé par Patrice Laffont, créé en 2012, et parrainé par le ministère de la Culture et par l'Association des Maires de France.

Le concours est ouvert à différentes catégories selon l'âge et récompense les dix premiers de chacune d'entre elles. Le thème imposé de cette année était «Le partage». Les 3 seuls lauréats du département de l'Ain sont trois élèves de l'école de notre commune qui sont scolarisés, dans la classe d'Aurore Lakomy, en CE2 :

- Benoît Gaillard (2^e)
- Marilou Pichenot (4^e)
- Timothé David (9^e)

Le 16 décembre, en présence de Mme Paris, directrice et de Mmes Gaudet et Pichenot, conseillères municipales, les trois lauréats se sont vus remettre leur prix. Des coffrets contenant des fournitures pour l'écriture et le dessin.



DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

► Forum des associations

Le forum des associations a eu lieu le samedi 27 août 2022 à la salle des fêtes. 16 associations ont répondu présentes pour animer cette journée.

- Prochain RDV le samedi 26 août 2023.

Moment convivial autour du repas offert par la mairie



Démonstration de country par l'association Dancing Cowboys



► Gym Château-Gaillard

Gym Château-Gaillard avec Gym Entretien Mixte proposent des cours de Fitness du lundi au vendredi selon le programme suivant :

Step : le lundi à 19h00 ou à 20h15, salle des fêtes de Château-Gaillard

Pilates : le mardi à 19h00 ou à 20h00, salle polyvalente de St-Maurice-de-Rémens

Zumba : le mercredi à 19h00 ou à 20h15, salle polyvalente de St-Maurice-de-Rémens

Body tonic : le jeudi à 19h00 ou à 20h15, salle des fêtes de Château-Gaillard

Un cours d'essai est possible pour chaque activité, nous serons ravis de vous accueillir

Tarif des activités pour 2023

Pour une activité : 90€

À partir de deux activités 120€

Contact

C. Desjours 06 87 01 36 42

A. Flatot 06 33 01 34 90

club.gym.entretien@gmail.com

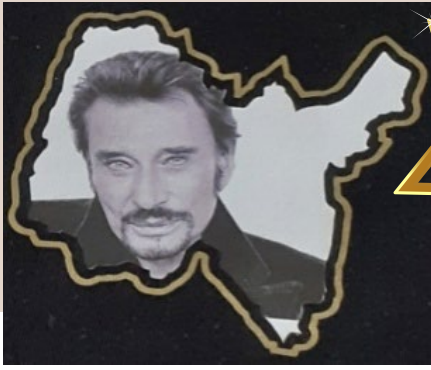
► Club des amis des chiens

Une journée d'entretien du terrain et des agrès se fera au mois de mai afin de maintenir un accueil optimal de nos membres.

Deux événements notables sont à venir pour l'année 2023 :

En juin un concours d'obéissance, marche au pied...interne au club et le premier dimanche de septembre organisation d'une randonnée avec les chiens





► C'est l'Ain et Lui Johnny

Prochain événement 2023 à la salle des fêtes de Château-Gaillard

Hommage anniversaire Johnny le 17 juin 2023 à **Concert en soirée sur réservation avec Stéphane Saura et ses musiciens.**



L'école de boules



L'équipe féminine



► La boule du vieux château

Pour la saison 2021/2022, l'association totalisait 51 licenciés dont 5 enfants de l'école de boules.

M. Philippe Rousset a été sacré champion de l'Ain en simple et s'est qualifié pour les championnats de France.

Florence Jacquet, Christiane Piromalli, Annie David se sont qualifiées pour les championnats de France en devenant sous championnes de l'Ain à St Michel de Maurienne.

Les vétérans n'étaient pas en reste puisque Maurice Bezuit, Roger David, Paul Gendrot, Daniel Brison, Roger Dambra et Jacques Gounon sont allés en championnat de France en tant que sous champions de l'Ain.

L'association a organisé 16 concours dont le challenge de la municipalité et a accueilli les élèves de l'école de la commune.

Pour la nouvelle saison 18 concours sont planifiés auxquels participeront 52 licenciés.



Équipe de vétérans



Challenge de la municipalité



Le champion de l'Ain



► Le Sou des écoles

L'association du Sou des écoles (actuellement composée de 6 membres actifs et d'une trentaine de bénévoles) a pour but de financer des activités qu'elles soient culturelles, éducatives ou sportives... pour les enfants et ce grâce à l'organisation de différentes manifestations.

Après deux années un peu particulières en raison de la crise sanitaire, toutes les manifestations planifiées sur l'année scolaire 2021/2022 ont pu être réalisées avec succès.

L'année scolaire s'est terminée en apothéose, le vendredi 1^{er} juillet, par la kermesse qui fût un moment plein de convivialité pour les familles et de bonheur pour les enfants.

Au printemps, nous avons organisé notre 1^{ère} édition de la Rando à Château sur le thème de la protection de l'environnement. Environ 180 marcheurs, dont 100 enfants ont participé afin de découvrir le patrimoine de notre village et de chercher les réponses à nos énigmes !

Pour la rentrée 2022, le bureau a été reconduit et a intégré une nouvelle vice trésorière en la personne de Marlène Guillomot.

Notre première action a été la toujours très attendue vente de brioches le dimanche 16 octobre, 575 brioches ont été vendues. Un grand merci à tous nos bénévoles et aux habitants de Château qui nous ont ouvert leur porte. Cette vente a permis de récolter environ 2 000 euros qui ont en partie financé la journée de Noël le vendredi 16 décembre.

En novembre, la croziflette à emporter, a malheureusement enregistré un résultat mitigé avec une petite centaine de parts vendues. Heureusement nous avons ensuite rebondi avec les manifestations de décembre à savoir la vente de sapins et d'objets décoratifs lors du marché de Noël organisé par le Comité des fêtes.

Le vendredi 16 décembre, les enfants ont pu danser sur les chansons du musicien Seb'O, accompagné par Yoann Murtin (chef de chœur d'Ainsolhit et directeur de l'école de musique de Lagnieu). Ils ont eu la visite du Père Noël qui a offert des cadeaux pour les classes ainsi qu'un goûter (financés par le Sou) et des chocolats (offerts par la municipalité).

En 2021/2022, 8 000 € (issue des cotisations et des manifestations) ont permis de financer de nombreuses activités et sorties : le spectacle de magie pour Noël, les interventions sportives d'Olivier Regnier, un projet théâtre, une sortie à Touroparc, le parc des loups à Courzieu, l'accrobranche...

DATES À RETENIR POUR 2023

- **Dimanche 26 février**
Tirage de notre tombola et après-midi jeux de société
- **Dimanche 26 mars**
Rando' à Château
- **Dimanche 14 mai**
Vente de galettes au four
- **Dimanche 11 juin**
Concours de pétanque
- **Vendredi 30 juin**
Fête de l'école



Le spectacle de Noël

Composition du bureau :

Alexandra Fayolle (présidente),
Romain Dievart (vice - président),
Ali Bensaadoune (secrétaire),
Alicia Lazzarini (vice - secrétaire), Clarisse
Maillard (trésorière), Marlène Guillomot (vice - trésorière).



Nous en profitons pour souhaiter une bonne continuation dans sa nouvelle région à notre trésorière Clarisse Maillard qui a fait un travail de titan au Sou ces deux dernières années.

Un grand MERCI aux parents bénévoles, aux membres du CA et du bureau, à l'équipe enseignante ainsi qu'à la Mairie.

Le Sou ne serait rien sans ses bénévoles, alors n'hésitez pas à nous suivre sur nos réseaux et/ou à prendre contact avec nous si vous souhaitez nous aider.

soudesecoleschateaugaillard01@gmail.com



Les bénévoles pour la tournée de brioches



► Bibliothèque

Une équipe bénévole dynamique

Sur la commune, la bibliothèque est le point de rencontre incontournable pour accéder au Service Public de la Culture. L'adhésion est gratuite et valable un an. Depuis le début de l'année 2022, l'équipe d'une dizaine de bénévoles s'est engagée à impulser un nouveau souffle en modernisant les outils, la relation avec la bibliothèque et proposer des animations tout au long de l'année. Les manifestations de 2022 menées en partenariat avec le sou des écoles, la Mairie et le comité des fêtes ont permis de faire redécouvrir ce lieu. Nous sommes ainsi heureux d'accueillir déjà près de 170 adhérents.

Vous disposez dès à présent d'une bibliothèque en ligne avec près de 1900 ouvrages réservables avec votre identifiant d'adhésion sur le site internet «<http://new.mabib.fr/chateau-gaillard/>».

Pour compléter notre relation, vous pouvez nous joindre avec une nouvelle boîte mail «bibliotheque-chateaugaillard01@laposte.net» et d'un espace Facebook <https://www.facebook.com/BibliothequedeChateauGaillard> que vous trouverez sur le site de la bibliothèque ou celui de la commune.

Nouveaux horaires :

Mardi : 16 h 30 - 18 h
Mercredi : 18 h - 19 h 30
Samedi : 11 h - 12 h

*Eric Vinconneau, responsable
de la bibliothèque et toute
l'équipe de bénévoles*

*Lecture de contes :
« Venez conter avec nous ».*



À NOTER DANS VOS AGENDAS

- En mars et avril, plusieurs séances de lectures et votes avec l'animation « Graines de lecteurs » et remise des livres « premières pages » aux enfants qui assisteront aux séances.
- **Le 5 avril**
En partenariat avec la CCPA spectacle de danse contemporaine à partir de 18 h 00. Une partie en extérieure et une partie intérieure à la salle des fêtes.
- **En juin**
Escape Game
« Panique dans la bibliothèque ».
- **En août**
Présence et exposition lors de la journée des associations.
- **En octobre**
Après-midi jeux de société dans la salle des fêtes.
- **En décembre**
Venez conter avec nous.

N'hésitez pas à nous contacter.

Les dates seront précisées au cours de l'année. D'autres actions pourront compléter cet agenda ponctuellement.



► Fête de quartier à Cormoz

Le samedi 1^{er} octobre, 36 habitants du quartier, jeunes et moins jeunes ont organisé un moment convivial sous chapiteau, autour du four de Cormoz. Une ambiance chaleureuse pour renouer le contact entre voisins et voisines après le confinement. Le prochain allumage du four est prévu fin février, début mars.

► Le Club Amical de Plongée (CAP)



Le Club Amical de Plongée (CAP), qui compte une quarantaine d'adhérents, est installé sur la commune depuis avril 2016.

Notre local, installé sous l'école, nous permet de stocker notre matériel et de gonfler nos bouteilles de plongée.

Notre club organise toute l'année des plongées dans les lacs de la région : Nantua, Aix les Bains, Annecy, Vouglans, ainsi qu'au lac Genin pour une plongée sous glace chaque année.

Nous proposons également à nos adhérents des week-ends en Méditerranée et une année sur deux nous voyons encore plus loin, nous allons dans les eaux chaudes comme l'Egypte.

Pour maintenir notre forme, chaque semaine nous nous entraînons à la piscine Laure Manaudou à Ambérieu en Bugey. Ce créneau sert aussi à former les personnes qui suivent des formations pour acquérir des niveaux de plongée.

Nous complétons ces entraînements hebdomadaires avec des soirées à thème afin de garder à l'esprit notre devise qui est "Plaisir et Convivialité"

Ayant ce plaisir de partager notre passion, nous proposons des baptêmes de plongée à toutes personnes souhaitant découvrir notre activité.

Site internet : <http://plongecap01.fr/>



► Le comité des fêtes

Traditionnellement le comité des fêtes a cette année encore animé les différentes fêtes du village : Fête Nationale, fête des lumières...

sans compter les ventes à emporter

Il a innové, avec succès, le 1^{er} marché de Noël, le 10 décembre dernier. Nombreux étaient les habitants venus déambuler entre les quelque 23 stands des exposants.



Stand des CE1 et CE2 École de Châteaun

Le manque de bénévoles se fait toujours cruellement sentir au sein de toutes les associations pour organiser les différents événements. L'entraide entre les associations est souvent nécessaire. Ainsi plusieurs membre d'associations, qui ont ou n'ont pas vocation à organiser des événements, viennent régulièrement aider à l'organisation (installation, tenue de stands...).

Un grand merci à eux.

Vous pouvez vous aussi aider ponctuellement, il suffit parfois d'une ou deux heures !



► Association des chasseurs de Château-Gaillard

Adieu à Alain Bernard

Alain nous a quittés le 4 octobre 2022 en fin d'après-midi, victime d'un malaise cardiaque. Il rentrait du bois où il aimait se promener. Alain est né le 1^{er} novembre 1960 et depuis, avec toute sa famille, il habitait notre commune. Alain était issu d'une famille de chasseurs ; son grand-père, Francis, était membre fondateur de l'association des chasseurs de Château-Gaillard créée en 1922 ; son père Roger, également chasseur fut membre du bureau de l'association pendant de nombreuses années. Alain avait rejoint l'association en 1986 et par la suite, a intégré le bureau de l'association en avril 2022, Alain a été élu président de l'association des chasseurs en remplacement de Jacky Grand.

Alain aimait la nature, il était soucieux de la protection des haies, des bois et des zones humides. Passionné d'oiseaux, ornithologue reconnu dans le département de l'Ain, il a participé à la rédaction de plusieurs ouvrages et notamment avec Philippe Lebreton : « les oiseaux de la Dombes » paru en 2007.

Fervent amateur de la chasse au petit gibier, il prenait plaisir à parcourir la plaine de Rossat, les Pierres Noires, les Brotteaux avec sa petite épagneul qu'il adorait.

Sa disparition subite a affecté tous les membres de l'association qui ont une pensée particulière pour sa maman.

CCAS

Le 13 juillet dernier, Joël Brunet et quelques membres du CCAS se sont rendus au domicile de la doyenne du village, Madame Verdoia, pour fêter avec elle ses cent ans.



Née en 1922 en Italie, elle est arrivée en France en 1951 et s'est installée à Château-Gaillard en 1973. Elle a fait partie pendant de nombreuses années du club du 3^e âge et n'hésitait pas lors des repas annuels à pousser la chansonnette, toujours en italien.

Elle est à la tête d'une famille de 4 enfants, 13 petits-enfants et 18 arrière petits-enfants.

Le 26 novembre, une soixantaine de personnes a répondu à l'invitation du CCAS pour le repas annuel offert aux seniors de la commune. Une journée conviviale appréciée par les participants mais également par les membres du CCAS, organisateurs de cette journée.



Pour les personnes empêchées de participer aux repas, les membres du CCAS se sont rendus à leur domicile. Ils ont remis cette année 34 chèques cadeaux et 50 colis.

Remerciements aux élèves de l'école maternelle qui ont créé un set de table offert avec le colis.



Des bénévoles ont poussé la chansonnette



Le repas des anciens



L'ÉTAT CIVIL

29 naissances sont venues étoffer la population de Château-Gaillard

Manon Sylvie VERDU, le 2 janvier
Noa Louis PERRET, le 3 janvier
Noah BALA, le 18 janvier
Liam BRIAIS, le 24 janvier
Tibo NALLET, le 25 janvier
Malone Romain Joël Maurice GOBIN LEVACHER,
le 8 février
Maddie LIGONNET, le 10 mars
Sacha FAFIOTTE DUFOUR, le 14 mars
Leliana Gaëlle Claire CLOQUET, le 23 mars
Alendro Nicolas Lorenzo AUBRY, le 25 mars
Maksen Juba HACHEMANE, le 15 avril
Sylas Gaya HACHEMANE, le 15 avril
Ariane Catherine Mercedita BRACQUART PERRON,
le 11 mai
Rébécca Diana PERRET, le 18 mai
Kylliana Nicole Sylvie MEYET, le 5 juillet
Amy Alma MBAYE, le 22 juillet
Sarah BOUTELDJA, le 28 juillet
Kamil Karim CHAMROUK, le 31 juillet
Calvin FOULON, le 5 août
Noûh Adam BENMEDJAHED, le 15 août
Livia Marie COLLEN, le 9 octobre
Lyna Hélène Dorothée MARTIN ARDISSON,
le 20 octobre
Mayron Alain MOUSSY, le 21 octobre
Loan DUBRUC, le 25 octobre
Léa Blandine MARTINY, le 23 novembre
Mahé Jean Léon VIVIER, le 27 novembre
Elena André MOYRIAT, le 2 décembre
Réona BEHRAMI, le 11 décembre
Thaïs Jenny Nina VALLE, le 16 décembre



Baptême républicain

Danilo Gabriel Fausto MOREL, le 28 mai

Félicitations !



La publication des informations relatives à l'état civil (naissance, parrainage, mariage, décès) est régie par le code civil qui établit les droits d'accès. La publication dans le bulletin municipal doit donc s'y conformer.

Le consentement préalable des personnes concernées est une obligation, il peut être oral ou écrit.

Pour les décès, dans la mesure où tout le monde peut obtenir copie de l'acte, la publication dans le bulletin municipal est possible sans accord préalable.

Catiariana & Romain



Mariages



- Békir GUNGORMUS et Océane HLINOWSKI, le 26 février
- Romain DEVIART et Anne-Flore GRANVOINNET, le 28 mai
- Romain MOREL et Catiariana CURTO, le 28 mai
- Cyril CHIARO et Gwennaëlle GIROD, le 4 juin
- Gaëtan GUILLOMOT et Marlène PRETKOWSKI, le 16 juillet
- Karim HAMROUNI et Cynthia RAMOS, le 19 novembre

Tous nos vœux de bonheur !

Décès 2022

- Maurice JOLIVET, le 12 février
- Yves JONDOT, le 17 mars
- Michel Robert MARTIN, le 19 mars
- Marcelle EMERIAT, née CHANEL-LAMBERT, le 13 avril
- Georges Hector HUIT, le 25 avril
- Maurice Pierre PELLEGRINI, le 6 mai
- Guy Ernest Pierre GIROD, le 7 juin
- Yvette REYNIER, née GUIGUET-BOLOGNE, le 7 juin
- Patrick Laurent DUCOROY, le 6 juillet
- Thierry Francis BAUDE, le 28 septembre
- Alain BERNARD, le 4 octobre
- Paul Charles BLATRIX, le 31 octobre
- Pierre Henri LAVERGNE, le 14 décembre
- Guy André VINCENT, le 14 décembre
- Marcel RUEDAS, le 16 décembre
- Bernadette EMEYRIAT, née PERROZET, le 26 décembre



Sincères condoléances aux familles

► Un conseiller numérique à votre service à Château-Gaillard

Un accompagnement pour vous aider dans l'utilisation des outils numériques au quotidien ou pour vous perfectionner.

Une permanence aura lieu les jeudis de 8h30 à 11h30 une semaine sur deux dans l'enceinte de la bibliothèque principalement.

Cet accompagnement est proposé par la Mairie en partenariat avec le SIEA jusqu'en 2024.

La première date est le 19 janvier, puis 2 février, 16 février. Un calendrier sera affiché sur place et sur le site de la Commune.

Vous pouvez vous rendre sur place directement ou prendre rendez-vous avec M. Guillaume Derose par téléphone ou par mail.

Un flyer vous sera distribué en complément de ce bulletin avec ses coordonnées ainsi qu'une enquête pour connaître vos attentes.

Quelques outils seront disponibles, mais Il est fortement conseiller de venir avec vos PC portable, smartphone, tablette pour une prise en main plus personnelle.

Contact mairie : Eric Vinconneau, Conseiller délégué à l'action sociale

TRI DES DÉCHETS

RAPPEL

Pour le fonctionnement de la déchetterie et les modalités d'accès, rdv sur :

www.cc-plainedelain.fr

Rubrique «DECHETS»

SACS OU BACS JAUNES

LES EMBALLAGES PLASTIQUES

- BARQUETTES & BOÎTES**
Fruits, Glace, Jambon, Fromage, Viande, Poisson, Boîtes d'Oeufs...
● POLYSTYRÈNE & ALU
- TUBES**
Dentifrice, Condiments, Gels Douche, Crème de Soins...
● TUBES MÉTAL
- BOUTEILLES & FLACONS**
Shampooing, Gel Douche, Eau, Soda, Lait, Produits Ménagers...
⊗ PAS DE VERRE
- POTS**
Yaourt, Crème...
⊗ PAS DE VERRE
- SACS & SACHETS**
Chips, Gruyère Râpé, Surgelés, Gâteau, Biscuits, Pâtes, Riz...
- FILMS & FILETS**
Emballage de pack d'eau ou de Papier toilette, Filet de fruits et Légumes...

LES EMBALLAGES EN MÉTAL

- BARQUETTES ALU**
Plats cuisinés, Pâtées pour animaux, Médicaments...
● PLASTIQUE & POLYSTYRÈNE
- TUBES**
Dentifrice, Condiments, Crème de soin...
● TOUS TUBES PLASTIQUES
- AÉROSOLS**
Déodorant, Désodorisant, Chantilly, Mousse à raser, Laque...
- BOÎTES & CANETTES**
Lait bébé, Conserves, Sardines, Soda...
- EMBALLAGES ALU**
Sacs de croquettes pour animaux, Gourdes de compote, Tablettes de chocolat...
- CAPSULES & BOUCHONS**
Thé, Café, Bière, Soda...
● CAPSULES PLASTIQUES

LES CARTONS & PAPIERS

- JOURNAUX / PROSPECTUS**
● PRESSE, PAPIERS, CAHIERS...
- BRIQUES ALIMENTAIRES**
Jus de fruit, Lait, Soupe, Crème...
- PAPIERS ALIMENTAIRES**
Beurre, Charcuterie, Viande, Fromage...
● PAPIER SULFURISÉ
- CARTONNETTES**
Céréales, Riz, Pâtes, Gâteaux, Cacao...
⊗ PAS DE GROS CARTONS
- SACS & SACHETS PAPIER**
Pharmacie, Vêtements, Alimentaire...
- BOÎTES D'OEUF**

LES GROS CARTONS SONT À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE.

UN DOUTE ? UNE QUESTION ?

TÉLÉCHARGEZ SUR VOTRE SMARTPHONE, L'APP GRATUITE «GUIDE DU TRI»
Ou rendez vous sur : www.consignesdetri.fr

Télécharger dans l'App Store | DISPONIBLE SUR Google Play

UNE RÉALISATION L'ADZ | WWW.L'ADZ.FR

Communauté de communes de la Plaine de l'Ain

Nos services

D'AIDE À LA PERSONNE

Renseignements
et prise de rendez-vous
contact@adapa01.com
04 74 45 59 63
www.adapa01.fr

Retrouvez votre
antenne de proximité
ADAPA au :
23 rue des Cités des Pérouses
01500 Ambérieu-en-Bugey



Aide aux proches aidants



Prévention



Objets connectés



Aide et soins
à domicile



Portage de repas



Aide à la fonction d'employeur



Alternatives aux domiciles



Transport accompagné

On recrute!

dans tout le département de l'Ain

REJOIGNEZ NOS ÉQUIPES
DE PROFESSIONNELS !

Pour plus de renseignements
rendez-vous sur www.adapa01.fr
rubrique «Nous rejoindre»

Devenez
acteur
de l'économie
sociale et
solidaire



Mission Locale
Bugey - Plaine de l'Ain



*Les Missions Locales
fêtent leurs 40 ans !*

Tél. 04 74 34 61 22 Contact@mljbpa.fr

Site: <https://mljbpa.goodbarber.app/>

+ 25 000 JEUNES ACCOMPAGNÉS

Sur ces 10 dernières années dans les 126 communes du territoire
de la Mission Locale. Ils sont venus chercher un(e) :

INFORMATION / ACCOMPAGNEMENT / ORIENTATION / FORMATION / EMPLOI

